

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

Attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Les Pas Perdus »
(DELIBERATION n° 2024-215)

A travers son appel à projets « Les Pas Perdus », Saint-Louis Agglomération poursuit la dynamique d'actions autour de la valorisation des fruits et légumes non récoltés sur le territoire, en invitant les communes membres, les associations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de Saint-Louis Agglomération à contribuer à un projet qui limite le gaspillage alimentaire, qui crée du lien et valorise les productions du territoire. A cet effet, afin d'encourager ces initiatives locales, Saint-Louis Agglomération soutient financièrement les projets retenus.

Conformément au règlement de l'appel à projets approuvé par délibération du 26 juin 2024, Saint-Louis Agglomération a réceptionné et analysé trois candidatures au regard des critères définis dans l'appel à projets.

Parmi celles-ci, au regard de son adéquation avec les enjeux et le calendrier, il est proposé de retenir le lauréat suivant :

- La commune de Héringue qui a organisé à l'automne 2024 trois sessions de récolte grand public, associant les élus, l'association « Main Tendue Ecole Héringue », les enfants et leurs familles ainsi que les écoles de la commune. Ce sont ainsi plus de 2 400 kg de pommes et de coings qui ont été récoltés sur les arbres fruitiers communaux, ainsi qu'au jardin partagé "Fronacker Wurmlà Gartà", puis apportés au pressoir. Les 1 500 litres de jus seront revendus à l'occasion du marché de Noël lors d'une action menée en partenariat avec l'association "Main Tendue Ecole Héringue", dont l'objectif est de créer du lien social et de soutenir les enfants du village.

Il est proposé d'accorder un soutien financier d'un montant de 2 000 € à la commune de Héringue, en compensation des moyens mis en œuvre et du matériel nécessaire pour l'organisation de ces événements.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 000 € à la commune de Héringue au titre de l'appel à projets « Les Pas Perdus » ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

